

Témoignages

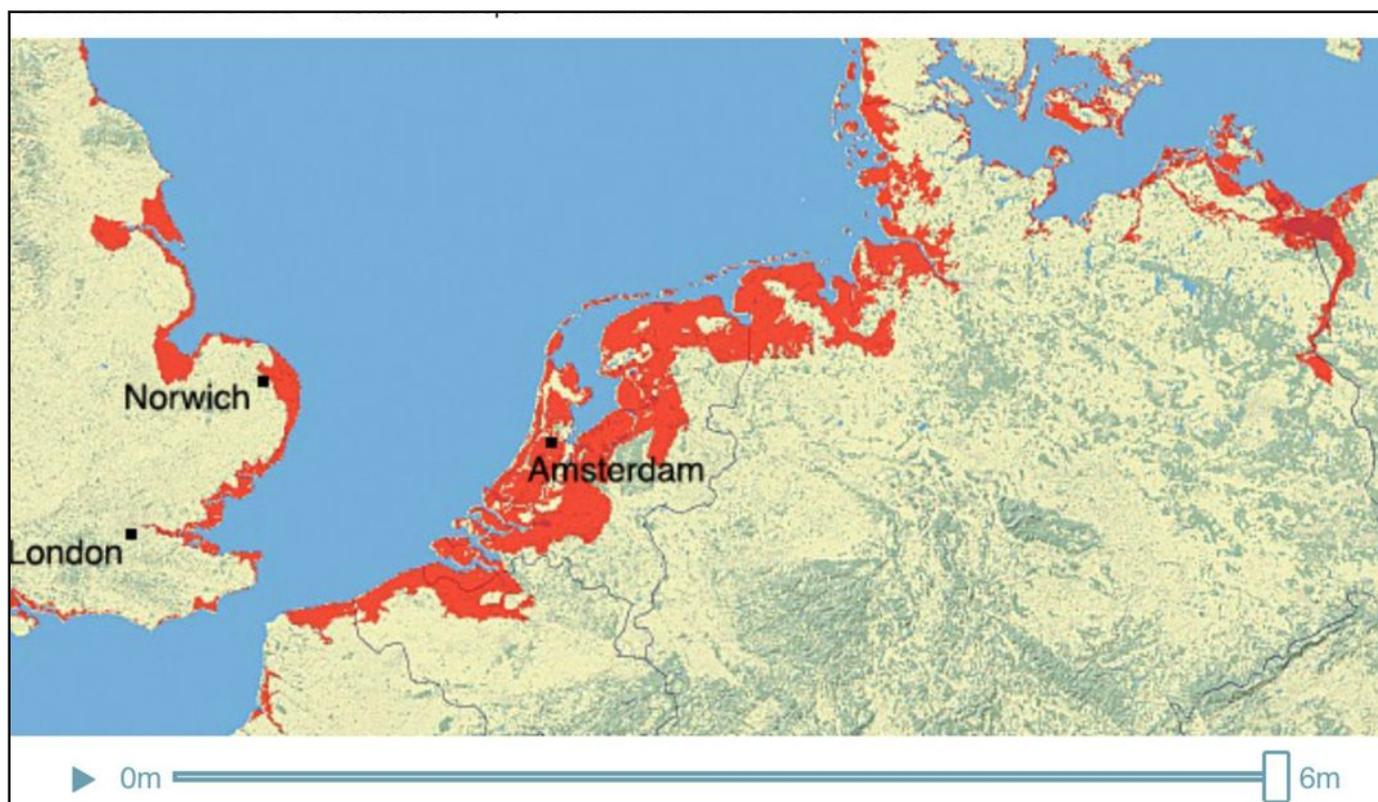
JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18178 - 71ÈME ANNÉE

La NASA a déjà préparé les cartes

6 mètres d'augmentation du niveau de la mer : l'union pour se préparer

Mercredi, Paul Vergès a annoncé une donnée qui remet tout en cause. L'analyse des observations des satellites qui scrutent les calottes glaciaires des Pôles Nord et Sud permet d'en déduire une conclusion : le niveau des mers, et donc de l'océan Indien, augmentera d'au moins 6 mètres au cours du prochain siècle. La NASA a déjà publié les cartes qui annoncent la catastrophe : l'engloutissement de la moitié des Pays-Bas dont Amsterdam, la submersion du Sud de la Floride dont Miami, la disparition d'une grande partie de la Louisiane dont la Nouvelle Orleans. Les régions les plus peuplées de l'Indonésie seront aussi immergées, ainsi que le delta du Mékong.



En rouge, les régions de l'Europe du Nord-Ouest qui seront submergées par une montée de 6 mètres du niveau de la mer. (photos NASA Climate Change website)

Lors de sa dernière conférence de presse mercredi dernier, Paul Vergès a insisté sur un élément qui remet tout en cause. La fonte des glaciers des pôles est en-

clenchée, et elle est bien plus rapide que prévu. C'est ce qu'indique l'analyse des observations faites par les satellites chargés de surveiller l'évolution des régions polaires.

Paul Vergès a précisé que sur la base de cette analyse, les commentateurs font état d'une hausse du niveau de la mer de 6 mètres d'ici un siècle. Cette donnée nouvelle remet

en cause les prévisions. Jusqu'à présent, elles faisaient état d'une montée du niveau des océans de 82 centimètres. À La Réunion, les calculs du projet de la nouvelle route en mer ont été effectués sur la base des anciennes mesures, et non pas en anticipant une montée de 6 mètres du niveau de l'océan Indien.

Prise de conscience

Au-delà de ce projet mal engagé, cette donnée montre également toute la vulnérabilité de l'aménagement du territoire de La Réunion. Une part importante de la population se concentre sur le littoral, dans les régions qui sont menacées de submersion. C'est également là qu'il est prévu de construire une ville nouvelle de 40.000 habitants, dans la plaine de Cambaie vouée à être inondée.

C'est pourquoi lors de sa

conférence de presse, Paul Vergès a appelé à une prise de conscience générale de la population et des responsables politiques. Cette prise de conscience peut se traduire par un rassemblement des couches sociales pour réussir à relever le plus grand défi que connaîtra La Réunion dans son histoire : comment faire face à une montée de 6 mètres du niveau de l'océan Indien. La première étape pourra être de demander à l'État de faire une étude pour évaluer l'impact de ce phénomène. De cette étude pourront découler les mesures à prendre pour se préparer, afin de protéger la population actuelle et de préserver l'avenir pour les générations futures.

Les cartes de la NASA

À quelques milliers de kilomètres de La Réunion, la NASA a déjà tiré les premiers enseignements des obser-

vations des satellites. Elle a publié une série de cartes montrant quelles seront les terres submergées par la montée de 6 mètres du niveau des océans. Ces cartes concernent le Sud-Est des États-Unis, l'embouchure de l'Amazone, le Nord-Ouest de l'Europe, le Sud-Est de l'Asie. Elles décrivent une géographie totalement bouleversée. En Europe, les régions les plus peuplées des Pays-Bas seront englouties, dont Amsterdam, plus grande ville de Hollande. Les États-Unis peuvent se préparer à faire une croix sur Miami, le Sud de la Floride, la Louisiane et la Nouvelle Orleans.

Quant à l'Indonésie, elle est menacée par la disparition de zone densément peuplée. Le delta du Mékong est voué au même destin. L'océan ne connaît pas de frontière, La Réunion sera également touchée. Tout est donc remis en cause.

M.M.



Le Sud des Etats-Unis avec 6 mètres de plus : les zones en rouge seront sous la mer, dont Miami et la Nouvelle Orleans.



Dans l'Asie du Sud-Est, le Sud du Vietnam et les régions littorales de l'Indonésie seront sous les eaux avec la montée de 6 mètres.

Edito

Si le prix Nobel a encore un sens, il faut le retirer à Obama

Si le prix Nobel a encore un sens, il faut le retirer à Obama et le remettre à son compatriote Snowden. Le prix restera toujours américain mais pas pour les mêmes raisons.

En effet, Edward Snowden est ce jeune américain qui a alerté le monde entier sur les pratiques de la NSA qu'il jugeait contraire aux usages et lois américains. Il a fait publier des preuves que des écoutes téléphoniques étaient exercées en permanence par les États Unis. Même des chefs d'Etat et de gouvernement étaient espionnés : Angela Merkel, Dilma Rousseff. Cela lui a valu d'être traqué comme un animal à abattre. Sa tête a été mise à prix. Il s'est réfugié en Russie qui lui a accordé l'asile temporaire. Son vœu est de retourner vivre dans son pays.

Comme toujours, s'agissant des États Unis, et de Obama, des médias ont pensé que ce jeune homme trahissait sa patrie. Eh, bien, Libération et Mediapart, en collaboration avec Wikileaks viennent de publier des notes montrant que, de 2006 à 2012, les services d'espionnage américain ont écouté les conversations téléphoniques de Chirac, Sarkozy et Hollande. Très embarrassé, le président américain, Obama, aurait téléphoné à Hollande pour lui faire part de son engagement de ne pas espionner « les amis ». Personne ne le croit sincère car, il n'a pas mis fin aux activités illégales de la NSA. Son engagement de ne plus espionner concerne officiellement les "amis", mais qui sont ses amis ? Les autres sont donc potentiellement sur écoute.

Ainsi, Obama trompe tout le monde depuis qu'il est élu. Il poursuit le sale travail de ses prédécesseurs. Il a même créé de nouveaux foyers de tension afin de satisfaire aux intérêts des industriels des armements militaires. La timide ouverture vers Cuba ne montre pas de signe positif de la fermeture de la base américaine sur le sol cubain, à Guantanamo. Plus près de nous, le peuple chagossien se bat toujours pour retrouver ses terres à Diego Garcia.

Selon le journal Le Monde, le président américain Barack Obama s'est vu attribuer le prix Nobel de la paix 2009, vendredi 9 octobre, « pour ses efforts extraordinaires en faveur du renforcement de la diplomatie et de la coopération internationales entre les peuples », a annoncé le jury du prix à Oslo. « En tant que président, Obama a créé un nouveau climat dans la politique internationale », a déclaré le président du comité Nobel norvégien, Thorbjørn Jagland, soulignant sa quête de solutions négociées. S'il ne veut être encore crédible, ce dernier devrait retirer son prix Nobel à Obama et le remettre plutôt à Edward Snowden pour sa défense des intérêts des peuples du monde et la protection de leurs dirigeants.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Les deux favoris des sondages au cœur d'une tempête politico-judiciaire

Régionales : Didier Robert et Thierry Robert dans la tourmente des affaires

Depuis plusieurs mois, Didier Robert et Thierry Robert ont été désignés comme les favoris des élections régionales. Mais la pression médiatique doit faire face à la réalité judiciaire. Une enquête vise l'attribution des marchés de la nouvelle route du littoral par la Région Réunion, présidée par Didier Robert. Quant à Thierry Robert, il a échappé à une sanction pénale suite au rejet de son compte de campagne, pour vice de forme. Maintenant, il est accusé d'avoir oublié de faire figurer plusieurs millions dans sa déclaration de patrimoine. À quelques mois des régionales, les favoris des sondages font toujours la une des médias mais sur un autre registre.

Pour certains médias, la campagne des régionales a commencé depuis bien longtemps. Cette élection a commencé à faire tourner les têtes avant même les municipales de mars 2014. Puis, les départementales de mars 2015 ont constitué un test.

Il est vrai que la Région est vue comme la collectivité qui impulse une stratégie pour toute l'île. Ses compétences sont encore plus importantes avec la réforme territoriale votée sous ce gouvernement. Mais contre toute logique, ce ne sont pas les programmes qui intéressent les médias les plus puissants, mais les individus. Cette réduction de la politique à un niveau au ras du sol a pour conséquence d'importer dans notre île la mode française du sondage d'opinion. Dorénavant, c'est tous les mois que les Réunionnais ont droit à la publication d'une enquête transformant des responsables politiques en chevaux de course du PMU. Est-ce un hasard ? Ce sont les plus agités sur le plan médiatique qui sont devant. Un duo s'est détaché avec en tête Didier Robert suivi de Thierry Robert. Huguette Bello est maintenant rétrogradée à la troisième place. En colère, elle rejette sur les atermoiements socialistes son mauvais classement.

Le premier démenti des départementales

Les élections départementales avaient pourtant entamé le crédit de cette présentation. Les partis de Thierry Robert et de Huguette Bello

ont été circonscrits dans une seule commune, avec deux conseillers départementaux chacun. Quant à Didier Robert, il est apparu comme un contributeur secondaire à la victoire de la plate-forme de la droite. C'est le groupe de Michel Fontaine qui est sorti grand vainqueur, et c'est d'ailleurs le sénateur-maire de Saint-Pierre qui avait pris la parole en premier pour affirmer que Nassimah Dindar allait être la première présidente du Conseil départemental. Malgré cela, la pression médiatique continue à vouloir résumer les prochaines régionales à un duel entre les 2 Robert. Un nouvel élément risque bien de remettre en cause tout cet édifice.

L'étau de la justice se resserre

Depuis quelques mois, la justice semble s'intéresser aux deux favoris des sondages. Pour Didier Robert, c'est une enquête sur l'attribution des marchés de la nouvelle route du littoral. La Région Réunion n'a pas pu empêcher l'opinion de savoir que les gendarmes sont venus perquisitionnés plusieurs fois à la pyramide inversée. Plus grave encore, c'est le parquet financier national qui s'est saisi de l'enquête. Jamais dans son histoire, la Région a dû faire face à une procédure judiciaire la mettant en cause pour l'attribution d'un marché. En tant que président de la collectivité impliquée, Didier Robert est donc au centre d'une suspicion. Gageons qu'aucun institut de sondage n'ira sonder les gens sur leur position concernant cette affaire.

Quant à Thierry Robert, il a vu son compte de campagne attaqué par la Commission de Contrôle et renvoyé au Tribunal Administratif. Mais le Commissaire du Gouvernement a soulevé un vice de procédure dans le délai de transmission du dossier. Le Conseil d'Etat, saisi à son tour, a reconnu l'argument du Commissaire et relaxé l'accusé. Sinon, la sanction aurait pu atteindre son éligibilité.

Fil rouge de la campagne

Mais le député-maire de Saint-Leu est à nouveau accusé d'avoir omis d'inclure 9,5 millions d'euros dans la déclaration de patrimoine des parlementaires, et transmise à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique. L'institution a décidé de saisir le Parquet financier et le Bureau de l'Assemblée nationale.

Tout comme l'affaire des marchés publics de la nouvelle route du littoral, celle de la déclaration de patrimoine de Thierry Robert va connaître des développements pendant les mois à venir. Ils constitueront donc un fil rouge de la campagne électorale des élections régionales.

Pour la première fois dans ce type d'élection, les favoris des médias les plus importants de La Réunion sont tous inquiétés par la justice, et à l'heure où nous écrivons ces lignes, qui peut certifier que ces deux candidats seront bien en capacité de défendre leurs chances au moment du scrutin ?

Journée Mondiale des Gens de Mer

Le président et le directeur des "Amis des Marins" décorés pour leurs actions

Tous les ans, l'association réunionnaise Les Amis des Marins, basée au 4 rue du Général Émile Rolland au Port, près de l'église Jeanne d'Arc, célèbre la Journée Mondiale des Gens de Mer, décrétee en 2010 par l'Organisation Maritime Internationale (OMI), un organisme dépendant de l'ONU (Organisation des Nations Unies). Cette célébration, qui a lieu chaque année le 25 juin, a notamment pour objectif de faire connaître et saluer l'œuvre — parfois difficile voire très pénible — accomplie par 1,5 million de navigateurs qui travaillent à bord des navires de mer dans le monde.

Pour la 6ème année consécutive, Les Amis des Marins et l'Aumônerie des Gens de Mer et des Ports de La Réunion ont donc participé ce jeudi à cette démarche collective, présente dans de nombreux ports de commerce du monde. Cela afin de faire connaître également ce que ces associations mettent comme moyens d'accueil et de bien-être à la disposition de tous les gens de mer.

De nombreuses personnalités politiques, administratives, militaires, religieuses, civiles et marines ainsi que le Consul de l'Inde, George Raju, et la Consule de la Chine, Guo Wei, étaient présentes à cette cérémonie pour soutenir la mission de bien-être auprès des gens de mer. Plusieurs d'entre elles ont pris la parole dans ce sens, en soulignant que les marins ont besoin de bonnes conditions d'accueil et qu'il est important, par cette solidarité, de renforcer sans cesse les liens d'amitié entre les peuples de l'Indianocéanie.

Après ces interventions, la célébration réunionnaise de cette Journée Mondiale des Gens de Mer s'est terminée par la remise de la médaille du Mérite Maritime par le préfet Dominique Sorain au président et au directeur de l'association Les Amis des Marins. À cette occasion, les compétences, le dévouement et l'importance du travail considérable accompli par Lawrence Ignace et Alain Djeutang depuis de nombreuses années pour le bien-être des marins de passage dans notre pays ont été salués chaleureusement. Le public a applaudi avec force ces décorations et encouragé leurs amis à soutenir avec force ces engagements humanitaires.

Correspondant



Lawrence Ignace et Alain Djeutang, respectivement président et directeur de l'association Les Amis des Marins, décorés par le préfet ce jeudi au Port dans le local de l'association.



Le public présent à cette célébration réunionnaise de la Journée Mondiale des Gens de Mer a salué chaleureusement ces décorations.

L'association : acteur de développement

Le milieu associatif connaît aussi la crise et en particulier là où il y a du financement public. La capacité contributive de nos associations, et dont nous pouvons être fiers, s'appuie encore, pour exister, sur des ancrages territoriaux forts et une plus-value sociale incontestée.

Mais ce secteur dont on ne peut nier la richesse et le dynamisme ici à La Réunion, connaît malheureusement des fortunes diverses. En effet, devant les nombreuses associations qui continuent à se créer et qui perpétuent par là même l'engagement bénévole, nombreuses sont celles qui jettent l'éponge et mettent la clé sous la porte, quand elles ne sont pas purement et simplement liquidées.

En dépit donc de l'engagement désintéressé de ses bénévoles, l'association à but non lucratif est durement confrontée, entre autres :

- Aux réalités économiques et sociales qui mettent à mal ses moyens,
- Aux contraintes budgétaires de ses partenaires publics
- À la difficulté d'inscrire ses activités dans la durée et par conséquent de préserver les emplois créés
- Au manque de formation des dirigeants élus face à la spécialisation des domaines d'intervention
- Aux exigences d'une population en besoin constant d'activités, de soutien et d'accompagnement, que ne peut lui offrir le secteur public et marchand

Les associations se retrouvent donc aujourd'hui face à un enjeu : Comment se développer et préserver la finalité sociale et la richesse immatérielle de leur mouvement face à la dégradation de leurs moyens et aux réalités socio-économiques du territoire ?

À La Réunion en 2014, selon les derniers chiffres publiés par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale, les structures de l'Economie Sociale et Solidaire (qui regroupe les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations), emploient 22.500 salariés, soit 11 % des emplois salariés. Le secteur regroupe près de 2.000 établissements et 82 % d'entre eux, malgré une diminution, sont des associations. La diversité des domaines d'intervention de ces dernières (Action sociale et santé, sports et loisirs, arts et spectacles,

services divers...), permet ainsi de soutenir l'emploi, de répondre à des besoins non satisfaits et de contribuer surtout au mieux être et au mieux vivre ensemble de nos quartiers et de nos territoires.

Les nouveaux contrats de ville signés récemment dans l'île (pour certains en présence du Premier ministre) témoignent de cette volonté de l'Etat et des communes de s'appuyer encore et toujours sur les acteurs de proximité pour garantir la réussite des politiques publiques. Toutefois, l'association ne doit pas être marginalisée dans cette fonction d'exécutrice de tâches publiques, pour ne plus avoir à subir constamment les aléas politiques et la crainte des lendemains.

L'exercice budgétaire des collectivités publiques ne saurait ignorer la réalité de terrain et la plus-value de ces formidables relais associatifs que nous avons la chance d'avoir sur nos territoires. Aussi, il appartient aux décideurs et aux acteurs institutionnels de rassurer et d'accompagner au mieux ces énergies et ces capacités créatrices de nos administrés, au lieu de les mettre à mal par des sanctions budgétaires aux effets lourds de conséquences.

Il est vrai que les finances des collectivités sont exsangues et on ne peut qu'adhérer aux efforts d'économies de ces dernières, si tant est qu'ils préservent l'intérêt général. Par contre, on aurait tort de vouloir gérer le monde associatif, uniquement à travers le prisme de la diminution voire de la suppression de subvention.

On oublie trop souvent l'humain. On ne mesure plus à sa juste valeur, l'engagement désintéressé de ces femmes et de ces hommes qui œuvrent constamment dans leur quartier, leur cité, pour le bien du plus grand nombre. On a tendance à banaliser la plus-value sociale et également économique, générées par les activités associatives.

Car le mouvement associatif n'est pas à la marge de l'économie, bien au contraire. Simplement, son souci est de privilégier la dimension hu-

maine de son projet au lieu de chercher la rémunération du capital.

Cependant, face à la rareté des fonds publics, les associations doivent aujourd'hui diversifier leurs activités, « hybrider » leurs ressources financières, fédérer et mutualiser les moyens, pour garantir la viabilité de leur projet associatif et de leur organisation. Il s'agit là pour les associations de contribuer à une meilleure mise en œuvre des politiques publiques, à une insertion durable par l'activité économique et à la confortation du lien social généré par leurs activités.

Il est donc primordial de préparer ces structures aux logiques de management du secteur marchand tout en veillant à privilégier les critères d'utilité sociale, de gouvernance démocratique et de non-lucrativité individuelle, qui caractérisent leur existence. L'IRTS et l'Université de la Réunion (via l'IAE) s'y attèlent déjà avec des formations spécifiques de haut niveau (Licence Pro et Master 2). Ces efforts de professionnalisation sont une garantie pour l'avenir des structures et un atout considérable vis-à-vis des partenaires.

Enfin, en plus d'être formée, la vie associative a besoin également d'unité et de visibilité. À l'échelle de notre département, la création d'un espace d'échanges, de concertation, de coordination et de proposition, qui regrouperait l'ensemble des acteurs publics et privés du secteur, gagnerait à rendre plus cohérentes, plus sûres et encore plus efficaces, les actions engagées au service du développement de la Réunion et des Réunionnais.

L'association Loi 1901 doit réaffirmer la noblesse du « faire-ensemble » et le souci de l'intérêt général de son projet.

Henry Hippolyte

Décès d'André Gontier

André Gontier, ancien Président de la Jeanne d'Arc et ancien Maire et Conseiller Général du Port, est décédé ce jeudi 25 Juin. Ses obsèques auront lieu ce vendredi 26 Juin en l'Eglise Saint Jeanne d'Arc au Port à 14 heures. L'inhumation se fera à Saint Joseph dans le caveau où reposent ses parents

Billet philosophique

Se sentir bien : pour quoi ?

Une préoccupation, voire un souci — parmi bien d'autres parfois — ou un de nos objectifs quotidiens est de voir ce qu'il faut faire pour se sentir bien, en bonne santé, de bonne humeur... Parmi les divers moyens d'y parvenir, on cite en général des moyens de vivre décemment, des conditions de vie agréables, une bonne alimentation, des activités physiques voire sportives etc. Mais d'autres solutions existent et ce problème soulève d'autres questions.

Un des moyens importants de se sentir bien a été mis en avant avec beaucoup de raison ce dimanche 21 juin à l'occasion de la Journée Internationale du Yoga, célébrée pour la première fois à La Réunion comme dans le monde entier. En effet, une des qualités de cette pratique selon Régine Armoudom, professeure de yoga pour des enfants réunionnais, c'est qu'elle est «un art de vivre prônant la non-violence, le droit d'exister, le droit d'aimer et d'être aimé, le droit de vivre dans la joie».

Voilà pourquoi cette célébration s'est déroulée sous le mot d'ordre : «Le Yoga pour l'Harmonie et la Paix». Et lors d'une conférence sur «les bienfaits du yoga» animée par Gilles Sagodira, professeur à l'Université de La Réunion, quatre intervenants ont expliqué de façon détaillée les avantages de ces séances en termes de «prévention santé, convivialité, maîtrise de soi...».



Lors de la conférence sur les bienfaits du yoga, le Docteur Gilles Sagodira entouré des quatre intervenants : le professeur Romy Malbroukou, le Dr Jacques Vigne, le Swamy Advayananda Saraswati et la professeure Paramjeet Kaur.

Que faisons-nous de cet héritage ?

Une autre piste pour se sentir bien a été évoquée indirectement lors de conférences tenues cette semaine par l'historien réunionnais Bruno Maillard, à l'occasion de la sortie de son livre "Libres et sans fers. Paroles d'esclaves français". En effet, il a notamment expliqué comment nos ancêtres esclaves ont résisté aux souffrances commises par les maîtres de l'époque, grâce à «des activités économiques parallèles, des pratiques sociales solidaires et des expressions culturelles inédites». Ainsi, de même que le yoga fait partie de l'héritage culturel de nos ancêtres esclaves et engagés

indiens à préserver, comme l'a dit Bruno Maillard, les esclaves africains, malgaches et autres ont contribué à «la construction d'une identité réunionnaise spécifique, un patrimoine dont nous avons hérité». D'où la question : que faisons-nous de cet héritage pour nous sentir bien ?

Avant tout cultiver la justice et la paix ?

Par ailleurs, même s'il est important et légitime de se sentir bien pour diverses raisons, on peut aussi se demander à quoi sert ce bien-être, il est pour quoi, en vue de quoi, au service de qui et de quelles perspectives ? Si nous nous sentons bien, tant mieux mais

qu'en faisons-nous pour les autres et quel sens donnons-nous à notre bien-être ?

Nous voulons à tout prix nous sentir bien et nous en sommes libres; mais dans quel but et comment nous nous comportons à l'égard des autres, surtout les plus pauvres ? Est-ce que nous voulons vivre bien pour avant tout cultiver la justice et la paix par la libération du peuple réunionnais en étant fidèles à nos engagements et aux combattants de la liberté qui ont marqué les 352 années de notre peuple ?

Roger Orlu

Oté

Sé koi la bone santé ? Mi di pa pars zot va konète !

Zot i koné kréol koman i lé. Kan ou i domann nouvèl, i réponn aou : « Ptit Santé ! ». I fo dir lo mo « pti » sansa « ti » i sort souvan dann nout boush, mé alon rès dann domenn la santé.

Kosa i vé dir kan ou lé ann bone santé ? Pou bonpé d'moun, sé kan ou na poin in maladi doktèr i koné. Tansyon lé bon ! Koléstérol lé vayan ! Lo zyé, lo dan, lo bra. Tout morso lé daplon. Tout lé dos ! Donk doktèr i pé dir aou, suivan sak son bann liv i di ali : « Ou lé pa malad ! Donk ou lé an bone santé ! ». Bon pou sa mèm !

Mé moin la antann dann in télé in définisyon la sékirité siosyal, dann promyé tan la mète ali an plas, té i done dsi la bone santé : dabor ou lé pa malad dann out kor, apré ou lé bien dann out tèt. Troizyèm z'afèr, ou lé bien an parmi l'moun... Sa sé troi z'afèr, mé zot i konpran bien lé troi i doi marsh ansanm si ou i vé ète an bone santé. Si na inn i klosch pa, lé sir li va gate lé dé z'ot.

In maladi, sa i sap out moral épi ou lé pa bien an ou mèm, pou arshévé out rolasyon avèk lé zot I gate osi. Si ou lé pa bien dann out tèt, lé dé z'ot z'afèr lé ataké. Si out rolasyon an parmi l'moun lé pa bon non pli i afayi aou dsi lé dé z'ot poin...

Astèr i fo mète tousala an armoni, mé koman i fé ? Mi dir ar pa zot pars moin mèm mi gingn pa épi si mi di zot va konète konm di lo kont !

Justin

« Tir boudin fé, dann vant koshon » - In kozman pou la rout

Zot i koné kozman-la zot ? Moin lé sir ! Sa lé près konm dann in shanté ziskakan dsi bann démarshèr. Lo paro té apopré konmsa : « Oté démarshèr, oté volèr, asé tir sosis fé dann vant koshon ». Mi pans zot i konpran kosa sa i vé dir. Larjan lé pankor fé, k'i domann aou pou fé krédi. Si tèlman ké kan l'arjan i rant, li lé pi aou. Propriyètèr lé la bank ! Antansyon, moin lé pa kont lo krédi, mé mi pans sa i fo manyé avèk prékosyon. Vitman-vitman ou i pran lo fon si ou la pa manyé sa rézonabloman. Zot, kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay zot koko, ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir si rant-rant ni tonm pa, tazantan dakor rantre nou !